

CSE du Jeudi 25 Juillet 2024

Consultation sur le réaménagement partiel de la Direction Production de Montpellier et l'intégration de 2 salles de formation campus supplémentaires.

La FSU emploi Occitanie s'abstient sur le sujet mais **alerte sur le bureau destiné à accueillir deux postes de travail des chargés de mission**, trop petits et l'isolement du bureau du directeur de service. Compte tenu de **la taille réduite du parking**, la FSU s'est assurée de la prise en charge des frais de parking pour les collègues en formation, elle sera bien pérenne et non ponctuelle.

Consultation sur le repositionnement des Directeurs adjoints d'agence du territoire de la Haute Garonne (31).

- La FSU emploi Occitanie s'abstient sur le sujet mais alerte sur la décision unilatérale prise par la Direction de modifier le rôle des DAAFT actuels en leur attribuant un lien hiérarchique qui remet en question en partie les motivations de certain-es ayant pris cette fonction. Même si le choix d'accepter ou non ce rôle leur est laissé, la FSU Emploi s'interroge sur l'avenir professionnel de ceux qui refuseraient ou ne seraient pas retenus par l'établissement. Nous craignons une discrimination voire une stagnation dans leur parcours. Quel sera leur rôle demain en agence ?
- Les PAG sont rattachés de manière différente selon les sites, soit au DAAFT soit à des REA : il y a nécessité d'uniformiser ce rattachement sur l'ensemble de la région. Cela pose des questions en termes de relations hiérarchiques, de contenu des activités pour une activité PAG qui n'a eu de cesse d'être abondée puis allégée, modifiée puis adaptée faisant perdre parfois aux collègues le sens et l'intérêt de celle-ci.
- Nous alertons sur une **organisation qui nous semble déséquilibrée sur le site de Cartoucherie**, entre les deux DAAFT.

Information sur Chat FT.

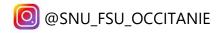
Avec l'installation de France Travail, les chantiers sont légion, mais la « modernisation » avance à pas de géant et les projets liés à la mise en place de l'IA générative dans nos métiers se poursuit inlassablement. Chat FT est donc un de ces chantiers liés à l'IA. La FSU emploi, au national comme en région, demande que la direction dresse un schéma exhaustif des multiples chantiers en cours liés à l'IA. La direction reconnait sur ce point qu'elle aussi aimerait avoir cette vue d'ensemble car il est parfois difficile de suivre l'ensemble des évolutions.

Chat FT, c'est donc un outil interne uniquement, non accessible au public (pour le moment ?). Testé pour le moment dans seulement deux régions, l'Occitanie va être la troisième région à rentrer dans le test en septembre/octobre.

Nous contacter: syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr









Pour faire simple, Chat FT, c'est Chat GPT version 4, à la différence que, lorsque l'on télécharge un document dans Chat GPT, il devient accessible à l'ensemble de la communauté mondiale, alors qu'avec Chat FT, cela reste dans notre réseau.

L'outil peut avoir de multiples fonctions: aide à la rédaction d'un plan d'action, d'un compte rendu, d'une offre d'emploi. On peut l'interroger sur une entreprise (par exemple avant de faire une visite). On peut charger un tableau excel et l'interroger sur l'analyse des données. A terme, Chat FT pourrait interagir avec Budi, dans le domaine RH, dans le domaine réglementaire et dans la recherche des API afin de gagner du temps et de la pertinence dans ces domaines.

La direction insiste toutefois sur le fait que, si l'objectif souhaité est que 75 % du personnel finisse par l'utiliser, c'est bien du volontariat, et aussi sur le fait qu'il n'est qu'un outil d'aide à la décision. L'humain doit garder la main sur la validation. **Chaque utilisatrice – utilisateur doit conserver un esprit critique,** et garder à l'esprit que l'IA étant alimentée par des actes existants, il est toujours possible que les réponses proposées soient inexactes, avec des taux de faillibilité de 5 à 20 % à cette heure.

Etant probabiliste et potentiellement confrontée à une problématique « mal apprenante » l'IA pourrait proposer des solutions imparfaites. Par exemple, si on lui demande un plan d'action sur l'égalité salariale Femmes/Hommes, et qu'elle s'alimente de l'existant qui est discriminant, elle pourrait reproduire les inégalités dans les solutions proposées.

Bref, cela peut être une aide réelle mais nous devrons garder en permanence un esprit critique.

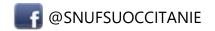
Information sur le dispositif d'immersion PLATEFORME Explor' Métiers

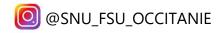
Vous souhaitez **changer de métier au sein de l'institution** ? Explor'métiers pourrait vous y aider. Il s'agit d'une plateforme qui offre trois modalités de rencontre entre la personne qui souhaite découvrir un métier (l'explorateur) et la personne (volontaire) qui va l'accueillir et lui expliquer (l'éclaireur). Ces trois possibilités sont : « un café » (en clair un temps d'échange en physique), une visio et enfin une immersion. **En Occitanie on part sur 2 modalités : - Formule courte en visio 1h pour en savoir un peu plus. - Formule en journée : immersion en physique.**

En août on va constituer un réseau d'éclaireurs. Il faudra voir l'articulation entre les demandes d'immersion des EPA et cet outil. La direction avertit toutefois : il ne faut pas vendre du rêve. Tous les métiers ne seront probablement pas ouverts immédiatement, mais seulement selon les besoins de recrutement. Un bilan sera fait suite à chaque immersion. Le manager devra valider la demande pour l'immersion d'une journée, mais pas forcément pour la visio d'une heure. Les frais inhérents seront alors engagés.

Nous contacter: syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr









Seconde campagne « détournement de finalité »

Les outils professionnels internes sont soumis à des règles de confidentialité, et nous sommes tenus à ne pas les utiliser à des fins personnelles. Ce n'est pas nouveau. **Nous sommes toutes et tous tenus de déclarer un conflit d'intérêt potentiel.** Par exemple, on ne peut gérer le dossier d'un membre de sa famille et il faut le signaler dans l'outil FDS (coté Déclaration des situations de conflit d'intérêt). Il est « déplacé » de consulter le dossier d'un-e proche. Des campagnes de sensibilisation ont déjà été menées sur ce sujet et des listes de « consultations suspectes » avaient été adressées au DR par la DG ce qui avait conduit certaines ELD à devoir mener des entretiens avec les personnels.

Une nouvelle campagne démarre avec de nouveaux sujets qui s'ajoutent à la liste des détournements de finalités : les personnalités politiques et les dossiers des ex salariés de pole emploi (France Travail). Si nous sommes toujours dans une logique de sensibilisation, rappelons toutefois que des situations anormales pourraient mener à des sanctions.

Une vigilance accrue est donc recommandée.

Fonctionnement du CSE

Les dettes agents

Le budget du CSE est redistribué aux salarié-es sous forme de dotations, mais permettent aussi de subventionner des activités (billetterie, voyages....) ou encore de faire des avances pour faciliter des locations (tohapi....). Certain-es collègues ne jouent pas le jeu de cette solidarité et ne paient pas leurs dettes au CSE.

Les élu-es souhaitent mettre un terme à ces situations en bloquant les dotations des personnes concernées jusqu'à règlement intégral de leurs dettes.

Le reliquat 2023

Il reste 700 000 € non utilisés de la dotation 2023 d'après le bilan financier. En août les élus statueront sur l'utilisation de ce reliquat. Pour la FSU emploi Occitanie, il est évident que cette somme doit être intégralement reversée aux salariés. Un tel budget permettrait un reliquat jusqu'à 130 € par personne. Nous le demanderons.

Nous contacter: syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr









Billetterie ASC (Foot)

Une billetterie va être mise en place pour 300 places à Toulouse et 300 places à Montpellier afin d'assister aux matchs de la ligue 1 (unanimité POUR). Subventionnés à minima à 50%, le tarif final sera de 7,5 €. 2 billets par agent et un billet par enfant sera possible.

Attention : vous ne pourrez-vous positionner que sur UN SEUL MATCH ! Si le nombre de places disponibles est dépassé, un tirage au sort sera effectué. Si vous n'êtes pas retenu, vous pourrez (peut-être) vous positionner ultérieurement sur des rencontres encore disponibles selon les cas.

Voici la liste des matchs :

La commission a choisi les matchs suivants :

Montpellier Hérault Sport Club au Stade de la Mosson.

50 places match PSG	week-end du 11/05
50 places match OM	week-end du 20/10
50 places match Toulouse	week-end du 27/10
50 places match Losc	week-end du 01/12
50 places match Monaco	week-end du 19/01
50 places match Lyon	week-end du 16/02
	50 places match PSG 50 places match OM 50 places match Toulouse 50 places match Losc 50 places match Monaco 50 places match Lyon

- TFC au Stadium

•	45 places match PSG	week-end du 16/02
•	55 places match Montpellier	week-end du 26/01
•	50 places match Rennes	week-end du 04/05
•	50 places match Losc	week-end du 13/04
•	50 places match Monaco	week-end du 09/03
•	50 places match St Etienne	week-end du 15/12

Pour la FSU emploi Occitanie, le nombre de places n'est pas suffisant. Le tirage au sort est à éviter. Nous demandons également à ce que la commission travaille pour faire découvrir d'autres sports moins connus, dont des sports féminins.

Lezignan, le 26 Juillet 2024

Nous contacter: syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr





